



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 22 FEVRIER 2021 à 20 HEURES
A LA SALLE DU CALIBERT AU MAZET SAINT-VOY**

Le 22 février 2021, le Conseil Communautaire convoqué le 15 février 2021, s'est réuni à la salle du calibert sur la commune du Mazet Saint-Voy, sous la présidence de David SALQUE-PRADIER, Président.

Présents : Frédéric ANDRE, Léo BADER, Martine BESSET, Rose-Marie BROTTES, Olivier BROUSSARD, Catherine CACHARD, Roselyne CHARREYRON, Alain DEBARD, Marie-Josée DIGONNET, Philippe DIGONNET, André DUBOEUF, Philippe DUBOIS, Jean-Michel EYRAUD, Marie-Paule FOURNEL, Max GRANGEON, Kilpéric LOUCHE, Denise MASSARDIER, Christian OUILLON, Sandra PICOT, Brigitte RENAUD, Lucas ROCHER, Brigitte ROYET, Gilbert RUEL, David SALQUE-PRADIER, Denise VALLAT.

Absent non représenté : Jean-Marie BANCEL.

Elu secrétaire de séance : Gilbert RUEL.

Nombre de conseillers :

- En exercice : 26
- Présents ou représentés : 25
- Votants : 25

1. Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 9 décembre 2020 :

Le compte-rendu du conseil communautaire du 9 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2 – Désignation des représentants de la CCHL dans les différentes structures :

Suite aux démissions de plusieurs membres du conseil communautaire, il est nécessaire de désigner d'autres représentants de la CCHL dans les différentes structures afin de les remplacer.

2.1) Désignation des délégués de la CCHL au PETR de la Jeune Loire :

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Suite au vote, Philippe DIGONNET est désigné comme délégué titulaire et Lucas ROCHER est désigné comme délégué suppléant.

2.2) Désignation des délégués de la CCHL à la commission SCOT du PETR de la Jeune Loire :

Désignation d'un délégué suppléant.

Suite au vote, David SALQUE-PRADIER est désigné comme délégué suppléant.

2.3) Désignation des délégués de la CCHL au Groupe d'Action Locale du PETR de la Jeune Loire :

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Suite au vote, Jean-Michel EYRAUD est désigné comme délégué titulaire et Alain DEBARD comme délégué suppléant.

Le Chambon-sur-Lignon

Chenereilles

Le Mas de Tence

Le Mazet Saint-Voy

Saint-Amand

Tence

2.4) Désignation des délégués de la CCHL au Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire :

Désignation d'un délégué titulaire.

Suite au vote, André DUBOEUF est désigné comme délégué titulaire.

2.5) Désignation des délégués de la CCHL à la commission consultative locale mise en place par la SAFER :

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Suite au vote, Jean-Michel EYRAUD est désigné comme délégué titulaire et André DUBOEUF comme délégué suppléant.

2.6) Désignation d'un délégué de la CCHL au Conseil d'Administration du Collège de La Lionchère à Tence :

Désignation d'un délégué titulaire.

Suite au vote, Marie-Paule FOURNEL est désignée comme déléguée titulaire.

3. Désignation des membres des commissions de la CCHL :

Suite aux démissions de plusieurs membres du conseil communautaire, il est nécessaire de désigner d'autres membres de commissions afin de les remplacer.

3.1) Création des commissions de la CCHL et désignation des membres participants :

David SALQUE-PRADIER propose de créer 6 commissions sur les différentes compétences de la CCHL :

- Commission Finances et Développement Economique.
- Commission Environnement, Cadre de Vie et Urbanisme.
- Commission Vie Sociale, Enfance-Jeunesse et Ramassage Scolaire.
- Commission Culture et Communication,
- Commission Tourisme.
- Commission Sports.

Suite aux modifications les membres participants sont :

Commission « Finances et Développement Economique » :

Le Chambon/Lignon : Didier CROUZET, Philippe DUBOIS, Jean-Michel EYRAUD, Antonio SAVINI.

Chenereilles : Patricia BONNEFOY, Françoise DIGONNET.

Le Mas de Tence : Olivier BROUSSARD, Marcel NURY.

Le Mazet Saint-Voy : Alain DEBARD, Gilbert RUEL, Pierre SUCHERE.

Saint-Jeures : Joëlle BROTTES, Christian OUILLON, Marie-Thérèse SCHYMETZKY.

Tence : Jean-Marie BANCEL, Suzelle GIRARD, Julien MELIN, Brigitte RENAUD, Lucas ROCHER, David SALQUE-PRADIER.

Commission « Environnement, Cadre de Vie et Urbanisme » :

Le Chambon/Lignon : Frédéric ANDRE, André ARNAUD, Philippe DUBOIS, Tiphaine VERNET.

Chenereilles : Kilpéric LOUCHE, Stéphanie SOUVIGNET.

Le Mas de Tence : Eric CROUZET, Alain GUERIN.

Le Mazet Saint-Voy : David GENEST, Hébert MASSE, Lucien ROUX, Gilbert RUEL.

Saint-Jeures : Hervé DOLMAZON, Christian OUILLON.

Tence : Maxime GRANGEON, Henri MONTELMARD, Michel PABIOU, Romain PELISSIER, David SALQUE-PRADIER.

Commission « Vie Sociale, Enfance-Jeunesse et Ramassage Scolaire » :

Le Chambon/Lignon : Roselyne CHARREYRON, Christiane MAUREL, Sandra PICOT, Frédéric ROUX.

Chenereilles : Patricia BONNEFOY, Françoise DIGONNET.

Le Mas de Tence : Evelyne ABRIAL, Alain GUERIN.

Le Mazet Saint-Voy : Catherine CACHARD, Brigitte ROYET, Lise RUSSIER.

Saint-Jeures : Rose-Marie BROTTES, Josiane ROCHELET.

Tence : David BRUYERE, Marie-Paule FOURNEL, Suzelle GIRARD, Marie-Pierre RANCON, David SALQUE-PRADIER.

Commission « Culture et Communication » :

Le Chambon/Lignon : Christiane MAUREL, Sandra PICOT, Frédéric ROUX, Denise VALLAT, Tiphaine VERNET.

Chenereilles : Patricia BONNEFOY, Philippe DIGONNET.

Le Mas de Tence : Cyril POCHELON, Marie-Hélène PRIEUR-DREVON.

Le Mazet Saint-Voy : Alain DEBARD, Pierre SUCHERE, Pascal RIOU.

Saint-Jeures : Joëlle BROTTES, Didier RAULT.

Tence : Martine BESSET, Marie-Josée DIGONNET, Maxime GRANGEON, Nicolas SEVAISTRE, David SALQUE-PRADIER.

Commission « Tourisme » :

Le Chambon/Lignon : Philippe DUBOIS, Denise VALLAT.

Chenereilles : Didier HUART.

Le Mas de Tence : Olivier BROUSSARD, Marie-Laure MOUNIER.

Le Mazet Saint-Voy : Brigitte ROYET, Pierre SUCHERE.

Saint-Jeures : Hervé DOLMAZON, Didier RAULT.

Tence : Pierre-Marie PLACIDE, Lucas ROCHER, David SALQUE-PRADIER.

Commission « Sports » :

Le Chambon/Lignon : Cécile CHANTEPERDRIX, Philippe DUBOIS, Sébastien GENEST, Didier MANEVAL.

Chenereilles : Patricia BONNEFOY, Philippe DIGONNET, Kilpéric LOUCHE.

Le Mas de Tence : Evelyne ABRIAL, Romuald ROCHETTE.

Le Mazet Saint-Voy : Edith BATTENTIER, Thomas GUILHOT, Marion RUEL.

Saint-Jeures : Joëlle BROTTES, Hervé DOLMAZON.

Tence : Martine BESSET, Marie-Josée DIGONNET, Julien MELIN, Pierre-Marie PLACIDE, David SALQUE-PRADIER.

4 – Finances – Développement Economique :

4.1) Délibération pour vente d'une parcelle de terrain à la SCI BRAMNS sur la ZA de la Bourlaratte à Saint-Jeures :

Suite à l'évaluation des domaines rendue le 15 janvier 2021, il est nécessaire de redélibérer pour la vente à la SCI BRAMNS, dont la gérante est Madame Solange CHAUDIER de deux parcelles de terrain, situées sur la ZA de la Bourlaratte à Saint-Jeures (parcelles C 593 de 5.170 m² et C1886 de 4.158 m²), d'une superficie totale de 9.328 m², pour un montant de **65.296,00 € H.T.** (7,00 € HT le m²). En effet l'avis des domaines a été rendu le 15 janvier 2021 et précise que « le prix de vente de 7 €/m² pour ce type de bien sur le secteur se situe dans une fourchette de prix acceptable et n'appelle pas de remarque particulière de la part du Pôle d'Evaluation Domaniale de le Loire ».

Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour la vente d'une parcelle de terrain à la SCI BRAMNS comme présenté ci-dessus.

4.2) Délibération pour lancement de l'appel d'offres pour le choix d'un cabinet de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la ZA des Barandons au Chambon/Lignon :

Afin de réaliser dans un premier temps un avant-projet sommaire, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à consulter les cabinets susceptibles de réaliser la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la ZA des Barandons au Chambon/Lignon. La consultation portera sur la mission globale (Projet, APD, DCE, suivi des travaux, AOR, ...) mais aura une 1^{ère} phase PROJET ferme et les autres phases conditionnelles.

Jean-Michel EYRAUD précise que plusieurs entreprises sont intéressées pour s'installer sur la ZA de Barandons et qu'il a reçu des lettres d'intention.

A la demande de plusieurs élus, David SALQUE-PRADIER fait le point sur l'avancement du dossier de la réalisation de la ZA du Fieu 3.

Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour le lancement de l'appel d'offres.

4.3) Délibération pour signature d'un avenant à la convention d'adhésion au groupement de commandes pour la plateforme de dématérialisation des marchés publics :

Les élus délibèrent à l'unanimité pour la signature d'un avenant à la convention d'adhésion au groupement de commandes pour la plateforme de dématérialisation des marchés publics avec le CDG 43.

4.4) Délibération pour demande de subvention pour les projets déposés au titre de la DETR 2021 :

Lors du bureau du 2 décembre 2021, les membres du bureau communautaire ont souhaité déposer 2 dossiers au titre de la DETR 2021. Ces dossiers sont : il est nécessaire de délibérer pour acter ces demandes de subvention.

4.4.1) Rénovation énergétique du siège de la CCHL :

Les élus de la Communauté de Communes du Haut-Lignon souhaitent réaliser une rénovation énergétique du bâtiment qui sert de siège à la Communauté de Communes du Haut-Lignon. En effet, ce bâtiment acheté en 2009 par la CCHL au Département de la Haute-Loire abritait précédemment les locaux de la Direction Départementale de l'Équipement. Il a été réhabilité en partie en 2010 pour réaliser un centre d'appel qui n'a fonctionné que quelques mois, soit jusqu'en février 2011. Ensuite, ce bâtiment n'a plus été utilisé jusqu'au 2 avril 2019. Après cette date, les services de la CCHL ont déménagé dans ce bâtiment. Pour l'utilisation de ce bâtiment, un chauffage provisoire électrique a été mis en place uniquement sur les locaux occupés et qu'il convient désormais de réfléchir à une solution pérenne dans la durée.

La réalisation des travaux de rénovation énergétique permettrait :

- de changer les menuiseries qui sont encore en simple vitrage et qui datent des années 80,
- de réaliser des travaux de couverture car des fuites sont présentes sur le toit et il n'y a plus d'isolation sous ce toit. Ces travaux n'ont jamais été réalisés,
- de réaliser une isolation extérieure qui apportait un confort car ce bâtiment n'est actuellement pas isolé,
- de mettre en place une chaudière bois et également de refaire le réseau intérieur du bâtiment qui est obsolète car il a gelé pendant la période de non occupation des locaux.

Ces travaux permettront d'améliorer sensiblement la consommation énergétique qui est aujourd'hui électrique sur seulement une partie du bâtiment et qui ne convient plus à l'occupation des locaux, ainsi que le confort de ce bâtiment avec les travaux de réfection de toiture et d'isolation extérieure.

Avant la consultation des entreprises une étude thermique sera effectuée et ensuite en fin de chantier pour vérifier les performances énergétiques.

L'investissement pour ce projet s'élève à 312.754,49 € HT. Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant
Maitrise d'œuvre	9.868,29 €	ETAT (DSIL)	187.652,69 €
Couverture	77.604,06 €	Région Auvergne Rhône-Alpes	62.550,90 €
Isolation par l'extérieur	95.613,30 €	Financement CCHL	62.550,90 €
Menuiseries	9.468,84 €		
Chaudière bois et réseau intérieur	120.200,00 €		
TOTAL	312.754,49 €	TOTAL	312.754,49 €

Après discussions les élus délibèrent à l'unanimité pour déposer ce dossier au titre de la DETR 2021.

4.4.2) Aménagement d'une salle d'exposition au rez de chaussée du siège de la CCHL :

Les élus de la Communauté de Communes du Haut-Lignon souhaitent réaliser l'aménagement d'une salle d'exposition au RDC du siège de la Communauté de Communes du Haut-Lignon. Ayant la volonté de développer la culture intercommunale pour accompagner les nombreux acteurs culturels du territoire et renforcer l'offre, les élus souhaitent réaliser l'aménagement de cette salle d'exposition. Elle permettra aux nombreux artistes locaux de pouvoir exposer leurs œuvres, d'organiser un événement d'envergure annuellement avec une exposition pour lancer la saison estivale. Cette salle sera également utilisée pour des réunions institutionnelles, ou prêtées à des associations ou acteurs du territoire.

L'investissement pour ce projet s'élève à 179.415,00 € HT. Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant
Maitrise d'œuvre	19.935,00 €	ETAT (DETR)	89.707,50 €
Travaux d'aménagement	159.480,00 €	Région Auvergne Rhône-Alpes	35.883,00 €
		Département de la Haute-Loire	17.941,50 €
		Financement CCHL	35.883,00 €
TOTAL	179.415,00 €	TOTAL	179.415,00 €

Après discussions les élus délibèrent à l'unanimité pour déposer ce dossier au titre de la DETR 2021.

5 – Vie Sociale – enfance Jeunesse – Ramassage Scolaire :

5.1) Délibération pour autorisation de consultation d'un cabinet d'étude pour l'écriture de la Convention Territoriale Globale :

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire, le Département de la Haute-Loire et la CCHL. Afin d'écrire cette convention il est proposé de délibérer afin d'autoriser Monsieur le Président à lancer un appel d'offre pour le choix d'un cabinet d'étude qui accompagnera la CCHL dans le diagnostic et l'écriture de cette CTG.

Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour le lancement de l'appel d'offres.

5.2) Délibération pour signature d'une convention pour l'installation d'abri-voyageurs avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Loire :

Plusieurs demandes étaient remontées de parents dont les enfants sont scolarisés sur la commune d'Yssingeaux et de Monistrol/Loire, au lieu-dit Réouze sur la commune de Tence, pour la mise en place d'un abri-voyageurs neuf car l'ancien est très abîmé. Cet abri sera financé par la Région

Auvergne Rhône-Alpes qui se charge de la pose. La CCHL se charge en contrepartie de réaliser une plateforme de cet abri.

Après discussions les élus délibèrent à l'unanimité pour autoriser la signature de la convention.

5.3) Délibération pour signature de la charte « Villes actives du PNNS » :

La proposition est de signer cette charte « Villes actives du Plan National Nutrition Santé » pour une durée de 5 ans.

L'engagement :

Mettre en œuvre, chaque année, pour faciliter les choix alimentaires et la pratique d'activité physique favorables pour la santé, une ou plusieurs actions conformes au PNNS dans un ou plusieurs des quatre domaines d'intervention suivants : information-communication, éducation pour la santé, formation, aménagement du territoire, selon le cahier des charges établi. La CCHL s'engagerait à mettre en œuvre au moins 2 actions dans 2 domaines d'intervention en utilisant exclusivement les repères nutritionnels et les recommandations issues des référentiels du PNNS.

En Haute-Loire, +30% de gens obèses sur les 15 dernières années, ce qui est au-dessus de la moyenne régionale. Un bon état nutritionnel ne repose pas seulement sur la responsabilité individuelle de chacun. Il est important d'agir sur l'environnement des habitants en créant des milieux favorables au développement d'une alimentation saine et d'une activité physique régulière. Les communes et communauté de communes, de par leurs compétences et leurs liens de proximité avec les populations et les nombreux professionnels du monde libéral ou associatif sont identifiées comme des acteurs essentiels pour la mise en œuvre d'interventions de proximité, en adéquation avec les orientations du PNNS.

Le projet et les actions seraient co-portés par le service Enfance-jeunesse et le service lecture publique et action culturelle de la CCHL. Parmi les possibles actions qui peuvent être pertinentes : organisation de conférence-débats, exposition itinérante sur l'alimentation et l'activité physique au contenu validé par le PNNS, organisation d'un concours de recettes, diffusion des guides nutrition santé à destination des parents dans les crèches, activités périscolaires autour de l'initiation à diverses activités sportives, atelier de jardinage et cuisine...

S'engager dans cette action, ne requiert pas de moyens supplémentaires car des actions de ce type sont déjà organisées actuellement.

Après discussions les élus délibèrent à l'unanimité pour autoriser la signature de cette charte.

6 – Personnel :

6.1) Délibération pour adhésion au service Santé au travail du Centre de gestion de Haute-Loire :

Les élus délibèrent à l'unanimité pour l'adhésion de la CCHL au service Santé au travail du Centre de gestion de Haute-Loire.

6.2) Délibération pour adhésion au Centre National d'Action Sociale (CNAS) pour les agents retraités :

La CCHL est adhérente au CNAS, ce qui permet aux agents de bénéficier de diverses aides (aides pour les enfants, études des enfants, vacances, chèques vacances, coupons divers, prêts, ...). Il est proposé d'étendre l'adhésion de la CCHL aux agents retraités. Le coût par personne s'élève à 140 €/an.

Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour l'adhésion de la CCHL au CNAS pour les agents retraités.

7 – Culture et Communication :

7.1) Délibération pour rééditer les plans de la commune du Chambon/Lignon :

L'office de Tourisme n'a plus d'exemplaires des plans de la commune du Chambon/Lignon. Ces plans avaient été édités en 2019 et 2020 à l'initiative de la CCHL qui avait mis en vente des encarts publicitaires sur ces différents plans. Ces plans sont à rééditer pour le printemps 2021, pour 2 années car elle prend en compte le nouvel adressage. L'objectif est que les encarts publicitaires couvrent l'impression de ces plans. Les tarifs des encarts publicitaires sont :

- Encarts publicitaire 9 * 3 cm : 40 €
- Encart publicitaire 9 * 4 cm : 50 €
- Encart publicitaire 9 * 5 cm : 60 €

Pour les plans des autres communes, des devis ont été réalisés pour la mise à jour de la cartographie avec le nouvel adressage. De ce fait une édition sera réalisée en 2022.

Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour la réédition des plans de la commune du Chambon/Lignon.

8 – Informations :

8.1) Décisions du Président prises dans le cadre de ses délégations :

Pas de décisions

8.2) Décisions du bureau communautaire prises dans le cadre de ses délégations :

Décision n° 2021-01 du 27/01/2021 : attribution d'une aide financière au titre du Fonds d'Intervention Local à Madame Clémentine TERRIEN, pour un montant de 5.000,00 €, pour la création d'un salon de coiffure itinérant sur la commune du Mazet Saint-Voy. Le montant du projet s'élève à : 50.634,00 € H.T.

Décision n° 2021-02 du 27/01/2021 : attribution d'une aide financière au titre du Fonds d'Intervention Local à la SCI YOGUILUCO 3, dont le représentant légal est Monsieur Jean-François GOUNON, pour un montant de 4.337,84 €, pour aménager les locaux communs de la maison seniors créée sur la commune de Tence. Le montant du projet s'élève à 54.223,01 € H.T.

Décision n° 2021-03 du 27/01/2021 : signature d'un avenant à la convention du fonds « Région unie » d'aide aux entreprises et associations touchées par la crise du COVID 19.

Décision n° 2021-04 du 27/01/2021 : avis de principe favorable de dérogation au repos dominical pour les dimanches du mois de février 2021.

Décision n° 2021-05 du 27/01/2021 : demande de subvention pour l'organisation du festival Musiques en Vivarais Lignon à la Région Auvergne Rhône-Alpes pour 6.000 €, au Département de la Haute-Loire pour 5.200 € et au Département de l'Ardèche pour 2.000 €. Le budget global du Festival est de 46.000 €.

8 – Divers :

8.1) Commission Culture et Communication :

Denise VALLAT fait le point sur toutes les dossiers en cours dans le domaine culturel (convention EAC, PULP, Festival du Fauteuil Rouge, 43 nuances de vert, Exposition photos Gérard RONDEAU, résidence avec le TNP de Villeurbanne, achat de livres pour les collégiens de 3^{ème}).

8.2) Commission Sports :

Philippe DIGONNET évoque le dossier Terre de Jeux 2024 ainsi que la candidature de la CCHL comme camp de base à la préparation à la coupe du monde de rugby 2023.

8.3) Commission Vie Sociale, Enfance Jeunesse et Ramassage Scolaire :

Rose-Marie BROTTES évoque les différentes réunions qui ont eu lieu et à venir avec la CAF et la PMI.

8.4) Calendrier des réunions :

10 mars 2021 à 14h : bureau communautaire.

17 mars 2021 à 17h : réunion commission Finances et Développement Economique.

29 mars 2021 à 16h : AG Office de Tourisme du Haut-Lignon.

30 mars 2021 à 20h : conseil communautaire à la salle polyvalente du Bru à Saint-Jeures.